

**DEL-2020-48**

L'An deux mille vingt, le vingt février, à 9 heures 45, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 11/02/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

**Etaient présents :**

Mmes LUTZ, FRANCESCHI.

MM AMOUDRY, ALLARD, BACHELLARD, BARDET, BAUD-GRASSET, BILLET, BLONDIAUX, BOISIER, BONDURAND, BOSSON F, BOURGEOUX, BUFFLIER, CALMUS, CATALA, CHAUTEMPS, CIABATTINI, DEMOLIS, DESCHAMPS, DEROUSSIN, DESILLE, DREVON, DUCROZ, FOURNIER, FRANCOIS, GOLLIET-MERCIER, GRANDCHAMP, GYSELINCK, HERISSON, JACQUES, LANDAIS, MILON, MONATERI, MUGNIER, OGIER, PAPEGUAY, PELISSIER, PEUGNIEZ, RICHARD, ROGUET, SCHEVENEMENT, SIBILLE, STEYER, VICAT, VILLET.

**Suppléants :**

MM CHENEVAL, CURTET, FORAY, VIOLETTE.

**Avaient donné pouvoir :**

MM BESSON, BOSLAND, BOUCHET, BURNET, COUTIER, FAVRETTO, GILLET, HEISON, LAMBERT, MACHARD, MAURIS-DEMOURIoux, PEILLEX, POUCHOT.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes BERTHIER, DUBY-MULLER, METRAL, MUFFAT.

MM AYEB, BAUD, BERNARD, BILAVARN, CAMPART, CHARRAT, CHESSEL, DEAGE, DUSSAIX, FAVRE-VICTOIRE, FILLON, FOUQUET, GAMBARINI, GUENAN, GUIRAUD, HERVE, LAGGOUNE, LAPERROUSAZ, LAPRAZ, LOMBARD, MAURE, MONET, MOUCHET, PACORET, PAGET, PERRET A, PERRET G, PETIT, PITTE, RUDYK, SERMET-MAGDELAIN, TRIVERIO, VANDERSCHAEGHE.

**Assistaient également à la réunion :**

Mme OLLIVIER, Payeure Départementale.

Mmes ASSIER, BOSSON, CERDA, CHATELET, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,  
MM SCOTTON, BAILLY, CHALLEAT, GAL, GATINET, LOCHARD, LOUVEAU, RACAT, SOULAS,  
VIOLETTE : du SYANE.

**Membres en exercice : 96**  
**Présents : 50**  
**Représentés par mandat : 13**

---

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019 DU BUDGET PRINCIPAL**

**Exposé du Président,**

L'arrêté des comptes 2019 du Budget Principal a permis de dégager :

- un résultat de 2.298.888,61 € au titre de la section de fonctionnement,
- et un déficit de 2.631.805,91 € au titre de la section d'investissement.

Le Président du Syndicat propose aux membres du Comité de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019.

Le Comité syndical,

- ✓ Après avoir examiné le Compte Administratif de l'exercice 2019,
- ✓ Statuant sur l'affectation du Résultat de Fonctionnement de l'exercice,
- ✓ Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de Fonctionnement de 2.298.888,61 €,
- ✓ Considérant la différence entre les restes à réaliser en recettes d'investissement (24.398.597,26 €) et en dépenses d'investissement (22.044.039,41 €) qui permet de dégager un excédent de 2.354.557,85 €.

est invité à décider d'affecter le Résultat de Fonctionnement comme suit :

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| ➤ Affectation en Section d'Investissement :   | <b>298.888,61 €</b>   |
| ➤ Report en Section de Fonctionnement R 002 : | <b>2.000.000,00 €</b> |

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président,**

**J.P AMOUDRY.**

